



LE MENTORAT, GRANDE CAUSE NATIONALE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

→ lementorat.fr

SOMMAIRE

01	LE MENTORAT, GRANDE CAUSE NATIONALE	06
02	LE PLAN 1 JEUNE, 1 MENTOR, UNE TROISIÈME ANNÉE DE CONSOLIDATION	10
03	L'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES PRIVÉS	18
04	UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE: LE MOIS DU MENTORAT	22
05	LE COLLECTIF MENTORAT ET SES MEMBRES	26
06	UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DE L'IMPACT	30
07	DEUX SITES WEB POUR S'ADRESSER À L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME	36

L'ÉDITO

En France, les formes de mentorat social telles qu'on les connaît aujourd'hui ont commencé à être mises en œuvre il y a plus d'une trentaine d'années. Elles se sont développées au fil du temps, portées par des associations qui enrichissent chacune le secteur de son approche, singulière au regard des publics mentors et mentorés, de leur modèle économique, ou encore de leurs territoires d'intervention.

Souvent sous les radars du grand public mais aussi de ceux de nombreux acteurs publics, ces actions ont changé de statut depuis cinq ans. Le Collectif Mentorat créé en 2019, le plan gouvernemental *1 jeune, 1 mentor* initié en 2021 et la Grande cause nationale consacrée au mentorat en 2023 ont donné une visibilité importante au mentorat tout en assurant son très fort développement, le nombre de jeunes mentorés passant de 25 000 à 160 000 par an en cinq ans.

Mais au-delà des chiffres, le mentorat social s'impose car il est une réponse très efficace à deux grandes questions auxquelles notre société est confrontée : la lutte contre les inégalités de parcours, qui brisent pour de trop nombreux jeunes la promesse républicaine d'égalité, et le repli sur soi, qui va à l'encontre de notre valeur républicaine de fraternité. Le mentorat crée des liens forts entre des personnes qui, sinon, ne se seraient jamais rencontrées et permet à des jeunes de bénéficier d'un appui indispensable pour aborder les défis d'un parcours souvent difficile. C'est essentiel. On doit faire encore plus, faire encore mieux.

Aujourd'hui, le mentorat est à la croisée des chemins. Nous n'avons effectué qu'une partie de la route et notre défi collectif est de rendre encore plus durables les programmes de mentorat, veiller à ancrer profondément leurs racines dans les territoires en difficulté, et en faire des leviers reconnus et importants des politiques publiques auprès des jeunes qui en ont le plus besoin.

Le Collectif Mentorat a anticipé ces questions stratégiques. Vous trouverez dans ce rapport les outils qui nous permettront de relever les défis de l'enracinement, de la consolidation et de l'impact du mentorat en France. De la communication grand public avec la Grande cause nationale à la qualité avec le Label Mentorat, des publics prioritaires à l'engagement des entreprises, avec notre comité stratégique dédié : ces sujets, parmi d'autres, sont tous travaillés collectivement avec les organisations qui composent le Collectif Mentorat, pour apporter les réponses les plus concrètes et pertinentes possibles. En effet, ce n'est qu'en abordant collectivement ces questions et en créant de nouvelles alliances pour y répondre que nous réussirons à nous hisser à la hauteur des enjeux qui sont devant nous.

Nous avons une nouvelle page à écrire ensemble,
elle sera déterminante, elle est passionnante !



Christophe Paris
Président du Collectif Mentorat

DÉVELOPPER LE MENTORAT, FÉDÉRER SES ACTEURS

Fondé en 2019 à l'initiative de huit associations (Afev, Article 1, Chemins d'avenirs, Entraide Scolaire Amicale, NQT, Proxité, Socrate et Télémaque), le Collectif Mentorat regroupe aujourd'hui plus de 70 organisations qui proposent du mentorat à des publics jeunes (de 5 à 30 ans), via l'implication de mentors salariés, agents publics, étudiants, lycéens et retraités. Le Collectif Mentorat a pour vocation de fédérer en son sein l'ensemble des organisations d'intérêt général agissant en faveur du mentorat. En 2023, ce sont 160 000 jeunes qui sont accompagnés par les associations du Collectif Mentorat.

Les missions du Collectif Mentorat



Porter un plaidoyer pour un droit au mentorat



Faire grandir et représenter l'écosystème du mentorat en France



Accompagner nos organisations membres vers un mentorat de qualité

1

PORTEUR UN PLAIDOYER POUR UN DROIT AU MENTORAT

Depuis le lancement du plan *1 jeune, 1 mentor* en 2021, le mentorat s'inscrit dans les politiques de jeunesse portées par l'État. Aujourd'hui, le Collectif Mentorat œuvre pour un droit au mentorat, qui passe par :

- L'accès à un mentor pour tous les jeunes qui en ont besoin, aux différents moments de leur vie.
- La reconnaissance de l'engagement des mentors et la valorisation des compétences qu'ils développent.
- Le soutien des associations qui mobilisent, forment et encadrent des milliers de mentors et de jeunes.

PAGE 06

Le mentorat,
grande cause nationale

En 2023, le plaidoyer mené par le Collectif Mentorat a permis de faire passer le mentorat au rang de Grande cause nationale. À la suite de cette annonce, le Collectif Mentorat a mené une campagne de communication nationale pour faire connaître le mentorat et sensibiliser le grand public à l'impact positif qu'il permet sur la vie des jeunes les plus défavorisés.



Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse

QU'EST-CE QUE LE MENTORAT ?

Le mentorat désigne une relation interpersonnelle d'accompagnement, de soutien, une relation bénévole, en profondeur, sur le moyen-long terme et basée sur l'apprentissage mutuel.

Son objectif est de favoriser l'autonomie et le développement de la personne accompagnée en établissant des objectifs qui évoluent et s'adaptent en fonction des besoins spécifiques.

Ce binôme agit au sein d'une structure professionnelle encadrante (formation, suivi, évaluation...).

2

FAIRE GRANDIR ET REPRÉSENTER L'ÉCOSYSTÈME DU MENTORAT EN FRANCE

PAGE 22

À travers l'organisation d'événements à portée nationale ou régionale, le **Collectif Mentorat donne de la visibilité au mentorat, permet sa démocratisation et renforce son impact auprès des jeunes comme des mentors**. Ces temps sont l'occasion de réunir les différents acteurs de l'écosystème du mentorat (entreprises, associations, fondations, acteurs publics et socio-éducatifs) pour échanger et faire du mentorat une priorité en France.

En janvier, le mois du mentorat

Chaque année en janvier, le Mois du Mentorat est le temps fort pour tout l'écosystème du mentorat. Tout au long du mois, le Collectif Mentorat a mis en lumière la diversité des partenariats que le mentorat impulse et a renforcé les liens avec ces acteurs au travers de webinaires, de rencontres locales mais aussi du Mentor Day et des Assises du Mentorat.



3

ACCOMPAGNER SES ORGANISATIONS MEMBRES VERS UN MENTORAT DE QUALITÉ

PAGE 33

Le Collectif Mentorat développe un programme d'accompagnement à destination de ses membres. Des ateliers thématiques permettent de créer des synergies entre les associations, impulser une complémentarité de parcours entre les programmes de mentorat et faire émerger les bonnes pratiques issues de l'expertise des opérateurs du mentorat.

Le Label Mentorat: une démarche d'amélioration continue

Pour répondre à cet enjeu le Collectif Mentorat a poursuivi en 2023 les travaux d'élaboration d'un label devant permettre à ses membres d'engager un processus d'amélioration continue de la qualité de leurs programmes de mentorat. Pendant toute l'année, un groupe projet composé de neuf associations membres a travaillé sur la définition de standards de qualité; les premières labellisations devraient avoir lieu fin 2024.

01

LE MENTORAT, GRANDE CAUSE NATIONALE

Le 7 avril, la Première ministre Elisabeth Borne a décidé de consacrer la Grande cause nationale 2023 à la «promotion du mentorat comme levier d'émancipation professionnelle de tous les jeunes de France, afin de leur permettre de trouver leur voie et réaliser leurs projets professionnels quel que soit l'endroit où ils vivent, quelle que soit leur adresse ou leur origine sociale».

Cette décision forte, qui reconnaît le rôle du mentorat pour lutter contre les inégalités de parcours, a été suivie d'annonces concernant le développement du mentorat.

Le 4 mai, dans le cadre de la réforme du lycée professionnel, le président de la République a indiqué que 100% des élèves volontaires seraient accompagnés par un mentor d'ici 2025.

Quelques semaines plus tard, lors des Rencontres Jeunesse de Matignon, le 21 juin, la Première ministre s'est exprimée avec conviction sur le sujet du mentorat.

À cette occasion, le mentorat a été retenu parmi les onze principales mesures issues du Conseil National de la Refondation Jeunesse. Afin de faire rayonner cette cause, le Collectif Mentorat a été sélectionné par la Première ministre pour organiser une campagne de communication en faveur du mentorat lors du deuxième semestre 2023.

66

..... 21 juin 2023, à Matignon



Nous devons généraliser le mentorat. Il y a encore de très fortes inégalités en fonction de l'endroit où l'on est né, de son milieu familial, et il faut qu'on arrive à casser cela. Je pense que c'est l'une des choses les plus importantes dans notre pays, qu'un jeune se dise que quelque soit l'endroit où il est né, où il habite, son milieu social, il doit pouvoir réaliser le projet qui lui tient à cœur. C'est très important que des personnes qui ont un parcours derrière elles puissent tendre la main à des jeunes pour les guider dans leurs choix, les accompagner, leur remonter le moral. Cette possibilité pour chacun d'accéder à un mentor qui lui donne les bons conseils, ça me paraît absolument fondamental.

*Elisabeth Borne,
Première ministre*

99

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION POUR PARLER AU PLUS GRAND NOMBRE

«Avec le mentorat, dépassons nos frontières»

Pour créer la campagne de communication de la Grande cause nationale 2023, le Collectif Mentorat a bénéficié de l'accompagnement pro bono d'**Artefact 3000**, une agence de communication engagée en faveur du mentorat. La campagne de communication devait répondre à deux objectifs:

- Faire connaître le mentorat et son impact social au plus grand nombre
- Inviter les citoyens à s'engager en tant que mentors

Les acteurs du mentorat, consultés dans la phase créative de cette campagne, font le constat que les déterminismes sociaux et territoriaux empêchent beaucoup trop de jeunes d'ouvrir leurs horizons. En plus des freins économiques et culturels qu'ils peuvent rencontrer, il existe des frontières psychologiques qui les freinent pour se projeter dans leur avenir professionnel. Cette donc naturellement qu'est née la campagne «Avec le mentorat, dépassons nos frontières».

Pour répondre aux objectifs de la campagne, Artefact 3000 a eu l'idée de matérialiser cette frontière, en prenant le parti du *split screen*. Le film, cœur de la campagne, déroule en parallèle la relation entre le mentor et le jeune mentoré, et de l'autre côté l'objectif du jeune, cette place à prendre qui est plus accessible qu'il ne le pense.

La campagne de communication a vu le jour à l'automne, avec une diffusion multi-canal du 16 octobre au 15 décembre 2023. Elle a ainsi été vue à plusieurs reprises par des millions de personnes.



«Le split screen permet dans un premier temps d'attirer l'œil du téléspectateur au milieu d'un tunnel de publicité. Ensuite, il permet de symboliser cette frontière, cette case où l'on s'enferme malgré soi et que le mentorat va permettre de dépasser. Et enfin, il permet de rappeler de manière optimiste que les opportunités existent, et qu'il suffit parfois d'être bien accompagné pour élargir ses horizons»

*Elie Souffan,
Concepteur-rédacteur chez ARTEFACT3000*



2088 diffusions à la TV

Sur France Télévisions, Groupe TF1, CANAL+ Group, BFMTV, MTV ou bien encore Bein sports



+3 millions de diffusions

Sur les écrans publicitaires dans les gares, les villes, les centres commerciaux..



89 diffusions à la radio

Sur France Inter, franceinfo, France Bleu, RMC Info Talk Sport, Radio Nova et Skyrock



+ 6 millions de vues sur le web



La création et la diffusion de cette campagne ont été permises grâce aux précieux soutiens de partenaires.



LANCEMENT DE LA CAMPAGNE À PARIS LA DÉFENSE

Le Collectif Mentorat a bénéficié du précieux soutien du Collectif d'entreprises pour une économie plus inclusive pour déployer la campagne de la Grande cause nationale à travers la France entière.

Le lancement de la campagne a eu lieu à La Défense le 19 octobre. Le Collectif Mentorat a animé une action de street marketing sur le parvis pour sensibiliser les passants au mentorat et leur proposer de s'engager sur ljeunelmentor.fr. 20 bénévoles ont distribué plus de 4 000 flyers, et animé autant d'échanges.

En parallèle, une grande rencontre regroupant entreprises, associations et jeunes a été organisée avec le Collectif d'entreprises pour une Économie plus Inclusive, chez Total Energies. Les 40 jeunes présents ont été coachés sur leur recherche de stages ou d'emplois par 70 professionnels qui leur ont prodigué de précieux conseils. Ils ont ensuite pu rencontrer les associations présentes, pour s'engager durablement dans une relation de mentorat.

Des partenariats pour sensibiliser de nouveaux publics.

Pour mobiliser davantage de bénévoles en faveur du mentorat, le Collectif Mentorat s'est associé à JeVeuxAider.gouv.fr et son opération annuelle Septembre pour apprendre. Cette initiative, dont l'objectif est de sensibiliser le grand public aux inégalités éducatives et de mobiliser des bénévoles partout en France, a cette année orienté ses actions vers le mentorat.

À travers les actions de communication auxquelles le Collectif Mentorat a pris part avec une vidéo de présentation et l'animation d'un webinaire, ce sont plus de 3000 mentors qui ont été recrutés.



Le mentorat est un cadeau pour chacun. Les mentorés soutenus alors qu'ils construisent leur avenir, les mentors qui saisissent tout ce qu'ils peuvent apporter et grandissent dans la relation, les entreprises et la société qui contribuent à des liens gagnants ! Le Collectif d'entreprises pour une économie plus inclusive soutient donc naturellement le Collectif Mentorat, avec une envie d'aller encore plus loin et un objectif commun : 20 000 mentors au sein de nos entreprises d'ici 2025.

*Gilles Vermot-Desroches,
Collectif d'entreprises pour une économie plus inclusive*



Portes ouvertes de l'Ascenseur

Le 6 décembre, à l'occasion de la Semaine de l'égalité des chances, L'Ascenseur, première coalition pour l'égalité des chances, s'est associé à la Grande cause nationale et a organisé une Journée Portes Ouvertes autour du mentorat. Les visiteurs ont pu rencontrer neuf des associations membres du Collectif Mentorat pour échanger avec elles sur leurs engagements et leurs actions.



LE COLLECTIF MENTORAT DANS LES MÉDIAS

Grâce à la Grande cause nationale, 2023 a été une année de plus grande visibilité pour le mentorat dans les médias.



BFMTV



carennews[®]
Le meilleur des acteurs de l'emploi

Actualités Podcasts Ressources Publications Événements Appels à projets Emplois

Par CAN, Conseil en RSE - Publié le 05 Janvier 2024 - 17:02 - Mis à jour le 05 Janvier 2024 - 17:02

Recevoir les news Tous les articles de l'auteur

Le mentorat : quelles sont les clés de la réussite ?

Le mentorat, élue grande cause nationale en 2023, reflète un engagement fort pour une société plus inclusive et solidaire. Bien plus qu'un simple transfert de connaissances, c'est un puissant moteur de succès pour le mentor qui trouve davantage de sens dans son travail, pour l'entreprise qui garde ses meilleurs talents et pour le mentorat qui bénéficie d'un accompagnement personnalisé qui va l'aider à construire son avenir.

CARENNEWS

Recherche mentors pour aider les jeunes à avoir les bons codes

Déclaré grande cause nationale 2023, le mentorat fait l'objet d'une ambitieuse campagne de publicité dans les médias, les métros et gares, ou encore les points de vente FDJ et les agences BNP Paribas. Objectif : passer de 150.000 à 300.000 jeunes mentorés d'ici la fin du quinquennat.

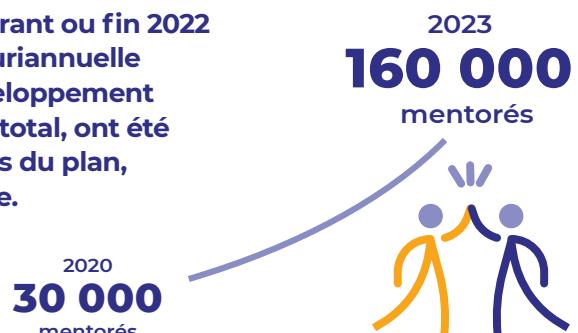
Étapes à suivre : Etre mentoré, Être mentor, Un temps, BNP Paribas

LES ÉCHOS

02

LE PLAN 1 JEUNE, 1 MENTOR, UNE TROISIÈME ANNÉE DE CONSOLIDATION

En 2023, le plan 1 jeune, 1 mentor est entré dans la troisième année de son déploiement. 17 nouvelles organisations lauréates et membres du Collectif Mentorat ont pu signer, courant ou fin 2022 (en 2023 pour deux d'entre elles), une convention pluriannuelle avec l'État, ce qui leur a permis de poursuivre le développement de leur programme de mentorat. 160 000 jeunes, au total, ont été accompagnés en 2023 par les organisations lauréates du plan, soit 7% de plus qu'en 2022, pour un budget identique.



90%

des jeunes sont très satisfaits ou plutôt satisfaits du programme de mentorat dont ils ont bénéficié.
Échantillon de 27 associations - 11 225 jeunes

80%

des mentors sont très satisfaits ou plutôt satisfaits du programme de mentorat auquel ils ont participé.
Échantillon de 27 associations - 7 846 mentors

MENTORÉS



33%
sont des jeunes issus d'un quartier prioritaire de la ville (QPV)

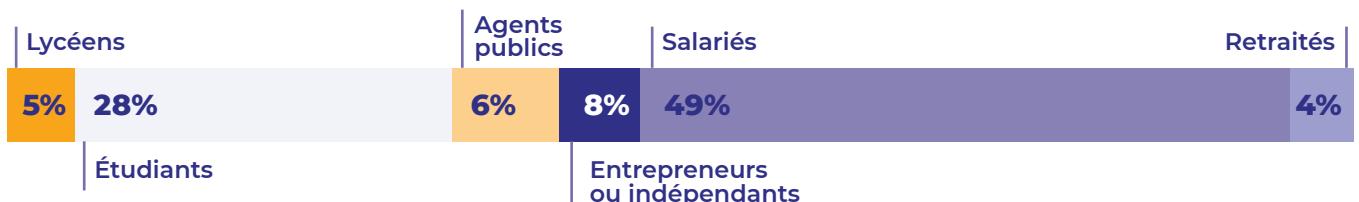
9%
sont issus de zones rurales

75%
des élèves de primaire et de collège sont scolarisés dans un établissement d'éducation prioritaire

18%
des lycéens accompagnés sont en voie professionnelle

3900
jeunes sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance

MENTORS



LE COMITÉ MENTORAT DU 8 DÉCEMBRE 2023: LE SUCCÈS DE LA PHASE UNE DU PLAN 1 JEUNE, 1 MENTOR

02

Le 8 décembre 2023 s'est tenu à Ecully, dans le département du Rhône, le second Comité mentorat, instance politique de gouvernance du plan 1jeune, 1mentor. Co-présidé par le Ministre du Travail, du plein emploi et de l'insertion, Olivier Dussopt, et par la Secrétaire d'État à la Jeunesse et au Service National Universel, Prisca Thévenot, il a été l'occasion de partager un bilan d'étape du plan et d'en dresser les perspectives jusqu'en 2027.

Le Comité mentorat a d'abord reconnu le succès de la première phase du plan 1jeune, 1mentor, sur le plan quantitatif comme sur le plan qualitatif. Les ministres ont insisté sur le fait que le plan était un outil au service de l'égalité des chances, et qu'à ce titre l'attention portée aux publics jeunes fragilisés devait



..... 8 décembre 2023, à Ecully



Ce Comité mentorat marque la réussite du plan 1jeune, 1mentor.

Olivier Dussopt,
Ministre du Travail,
du plein emploi et de l'insertion



être maintenue ces prochaines années ; les élèves de lycées professionnels, les jeunes pris en charge par l'Aide sociale à l'enfance et les jeunes ultra-marins étant particulièrement prioritaires.

Les membres du Comité mentorat souhaitent aborder ensemble, dès 2024, les problématiques structurelles à résoudre pour concrétiser une nouvelle dynamique de développement :

- faciliter le repérage des jeunes par les institutions partenaires
- renforcer la mobilisation des mentors
- consolider le modèle économique des associations et, plus largement, celui de l'écosystème du mentorat

Enfin, le Collectif Mentorat a été conforté dans son rôle de co-animateur du plan, sa convention avec le ministère du Travail étant reconduite pour trois ans (2024-2026). Les participants ont poursuivi les échanges autour de deux tables rondes co-organisées avec l'emlyon. Mentors et mentorés de tous horizons ont partagé leurs expériences du mentorat devant une salle comble, avant de donner la parole à des acteurs engagés du territoire rhodanien : Sport dans la Ville et NQT pour les associations, mais aussi Seb, Biomérieux, Schneider Electric ou encore la Fondation Ilyse pour les partenaires privés.

LA MOBILISATION DE LA FONCTION PUBLIQUE EN FAVEUR DU MENTORAT

L'engagement du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques

À l'occasion du Mois du Mentorat, le ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, Stanislas Guérini, a pris des engagements pour développer le mentorat dans la fonction publique.

Que ce soit pour accompagner des jeunes qui souhaitent rejoindre le service public, ou plus largement des jeunes de 5 à 30 ans qui subissent des inégalités sociales, territoriales ou éducatives, l'engagement du ministère est une étape essentielle. Le ministre a en effet invité tous les employeurs publics, issus des trois versants de la fonction publique, à élaborer et porter une démarche en faveur du mentorat. Il a également incité les employeurs publics à mieux reconnaître et valoriser le mentorat dans le parcours professionnel des agents mentors, notamment dans le cadre de l'évaluation professionnelle. Il a demandé aux employeurs publics de réunir des conditions matérielles qui facilitent son organisation, en mettant par exemple à disposition des locaux pour permettre les échanges entre mentors et mentorés.

Le ministre s'est d'ailleurs engagé personnellement dans le mentorat, puisqu'il est lui-même devenu mentor d'Aminata, une jeune étudiante qui souhaite passer les concours de la haute fonction publique.



Un guide pour faciliter l'engagement des administrations dans une démarche de mentorat

Le Collectif Mentorat a créé un guide d'engagement dédié à la fonction publique, afin d'informer et d'aider tout administration, collectivité ou établissement hospitalier, quelle que soit sa taille, à élaborer une démarche en faveur du mentorat. À travers un parcours type, ce guide détaille les étapes clés par lesquelles passer pour comprendre, structurer, déployer et faire vivre son engagement.



Une soirée de plaidoyer en faveur du mentorat dans la fonction publique

Le guide d'engagement a été dévoilé lors de la grande soirée de plaidoyer de l'association La Cordée, qui promeut la diversité sociale dans les secteurs public et parapublic, notamment via la mise en place de programmes de mentorat.

Cette soirée a eu lieu à l'Assemblée Nationale, en présence de près de 300 participants, dont la ministre déléguée chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Isabelle Rome. Parmi les 27 propositions formulées par La Cordée pour la diversité sociale dans la fonction publique, deux ont pour but d'affirmer un droit au mentorat dans la fonction publique.



Deux événements pour sensibiliser la fonction publique hospitalière

Le 24 mai, le Collectif Mentorat a été invité par la Fédération hospitalière de France à s'exprimer lors du salon Santexpo, principal salon dédié aux professionnels de santé (30 000 visiteurs par an). Une conférence consacrée au mentorat comme levier d'attractivité pour les métiers de la santé a permis de réunir une cinquantaine de participants. Sont intervenus au côté de Nicolas Viennot, directeur du Collectif Mentorat, Hindati Simpara, directrice générale de La Cordée, Audrey Sokolo, mentor La Cordée et directeur d'hôpital et Agathe Bouffet, responsable nationale de l'engagement à l'Afev.

Le 7 juin, le cabinet du ministre de la Santé a réuni, pour une matinée, les 300 directeurs d'Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI), dans le cadre de la réforme du parcours de formation des infirmiers.

Une table ronde d'une demie-heure a été consacrée au mentorat. Nicolas Viennot, directeur du Collectif Mentorat, a pris la parole pour présenter le mentorat, ses impacts et les bénéfices que pourraient en tirer les étudiants infirmiers (orientation choisie vers les métiers de la santé, lutte contre le décrochage en cours d'études, confiance accrue...). Puis Charlotte Cardin-Taillia, conseillère du ministre de la Transformation et de la Fonction publiques, a évoqué l'engagement de Stanislas Guérini à développer le mentorat par les agents publics, et Sandrine Williaume, conseillère du ministre de la Santé, a conclu en insistant sur la complémentarité du mentorat avec les autres mesures d'accompagnement des étudiants (tutorat pendant les stages, notamment).

Plusieurs directrices d'IFSI, souhaitant proposer du mentorat à leurs étudiants, ont ensuite pris contact avec le Collectif Mentorat qui les a orientées vers une association membre. L'équipe de direction de l'IFSI de Saverne est ainsi en discussion avec l'association Article 1 pour construire un projet de mise en relation des jeunes étudiants avec des professionnels de santé.

66



Je souhaite aujourd'hui agir pour que le mentorat puisse se déployer massivement dans les trois versants de la fonction publique. Je suis convaincu qu'une fonction publique davantage représentative de la société qu'elle sert est une fonction publique plus efficace et opérationnelle.

*Stanislas Guérini,
Ministre de la Transformation
et de la Fonction publiques*

99



DÉVELOPPER LE MENTORAT POUR LES PUBLICS LES PLUS VULNÉRABLES

Avec le plan *1 jeune, 1 mentor*, les organisations lauréates ont poursuivi et amplifié en 2023 leur accompagnement de publics jeunes fragilisés. Le Collectif Mentorat a soutenu cette dynamique en mettant en œuvre des actions de coordination portant, en particulier, sur deux publics prioritaires.



Le mentorat des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance

Dès 2022, le Collectif Mentorat, en partenariat avec Break Poverty Foundation, avait mené des actions pour favoriser le développement du mentorat auprès des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ces actions se sont poursuivies en 2023, selon le même objectif: faciliter l'engagement des conseils départementaux, dont les présidents, depuis la loi du 7 février 2022 relative à la protection des enfants, ont la responsabilité de proposer de manière systématique un mentor à chaque enfant confié à l'ASE, lors de son entrée au collège.

Le 17 janvier, le Collectif Mentorat et Break Poverty Foundation ont organisé un webinaire dédié au sujet du mentorat pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance.

La loi du 7 février 2022 permet à tous les jeunes de 11 à 18 ans pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance d'être accompagnés par un mentor. En présence de Charlotte Caubel, secrétaire d'État chargée de l'Enfance, les participants ont décrypté l'impact du mentorat sur les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance : ses effets, ses spécificités, mais aussi les outils disponibles pour se lancer. Charlotte Caubel a rappelé « la volonté d'une politique publique réaffirmée pour la protection de l'enfance à travers le plan *1 jeune, 1 mentor* ». Au fil des échanges avec les bénéficiaires du mentorat, la ministre a indiqué avoir acquis la conviction que « le principal bénéfice du mentorat est de considérablement élargir les perspectives des enfants confiés à l'Aide Sociale à l'Enfance. »

Au-delà des témoignages apportés par les bénéficiaires, Adrien Baudet, directeur associé de Koreis, conseil et recherche en impact social, a dévoilé les résultats d'une étude d'impact menée en 2022 sur les effets du mentorat pour les jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance, obtenus grâce à la contribution de 163 jeunes mentorés, 174 jeunes non mentorés et 202 mentors.

Deux webinaires successifs ont été organisés, auxquels ont participé une quarantaine de représentants de conseils départementaux et opérateurs de l'ASE. Certains d'entre eux ont ensuite pris contact avec le Collectif Mentorat pour envisager concrètement leur engagement dans le mentorat en faveur des jeunes de l'ASE. Cela a permis d'échanger individuellement, courant 2023, avec les conseils départementaux des Pyrénées-Atlantiques, des Alpes-Maritimes, du Nord, de la Manche, d'Eure-et-Loir, d'Indre-et-Loire, du Morbihan, de la Drôme et la collectivité territoriale de Corse. Le département du Morbihan a ensuite lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès des associations susceptibles de développer et coordonner la mise en œuvre d'un programme de parrainage et de mentorat.

Enfin, le Collectif Mentorat a créé sur la plate-forme 1jeunelmentor.fr un parcours spécifique destiné aux conseils départementaux et opérateurs de l'ASE qui souhaitent proposer du mentorat à des jeunes qu'ils accompagnent. Depuis septembre, ils peuvent y découvrir un contenu pédagogique présentant les effets positifs du mentorat pour les jeunes de l'ASE. Il leur est aussi possible d'inscrire ces jeunes sur la plate-forme, afin qu'ils soient orientés vers une des associations accompagnant ce type de public.

Le mentorat des élèves de lycées professionnels

Face au constat sans appel des inégalités de parcours et d'une orientation subie par beaucoup d'élèves de lycées professionnels, le Collectif Mentorat a réuni dès le printemps 2023 la Région académique des Hauts-de-France et dix associations présentes dans les Hauts-de-France pour expérimenter un déploiement concerté du mentorat au sein des lycées professionnels de la région. Les territoires du Valenciennois, de Sambre-Avesnois-Thiérache et du Grand Artois ont été identifiés comme prioritaires par la Région académique, et pour répondre aux besoins d'accompagnement, le Collectif Mentorat et les dix associations se sont organisées en consortium. L'objectif est triple: accompagner davantage de jeunes en impliquant plus d'associations, sans alourdir la charge opérationnelle des équipes éducatives des lycées.

Entre deux et huit organisations membres du Collectif Mentorat interviennent au sein de chaque lycée, dont une est plus particulièrement référente auprès de l'établissement et joue le rôle de coordinatrice avec les autres associations.

L'association référente du consortium est l'interlocutrice privilégiée du lycée. Elle s'assure de la bonne transmission des informations entre le lycée et les associations, de l'identification des besoins d'accompagnement des jeunes et du bilan de fin d'année.



4 mai 2023, à Saintes



Le mentorat doit être universel pour tous les élèves de lycées professionnels. À partir de la rentrée nous allons monter en charge pour que 100% des élèves volontaires des lycées pro aient un mentor d'ici 2025.

*Emmanuel Macron,
Président de la République*



La présence d'un interlocuteur privilégié auprès des lycées vise à fluidifier le partage et la diffusion d'informations, améliorer l'efficacité opérationnelle du déploiement du mentorat au sein de l'établissement et donc de maintenir un engagement optimal des acteurs de l'établissement impliqués dans le mentorat (proviseurs, conseillers principaux d'éducation, enseignants, directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques, etc.).

La mise en route opérationnelle s'est faite à partir de la rentrée scolaire 2023 avec dix lycées impliqués dans le dispositif. Le Collectif Mentorat et ses organisations membres auront à cœur, en 2024, de poursuivre le développement d'actions de mentorat dans les lycées professionnels, en capitalisant sur cette expérimentation menée dans les Hauts-de-France.



L'OUTIL 1JEUNE1MENTOR.FR AU SERVICE DU PLAN 1 JEUNE, 1 MENTOR

33 associations sont présentes sur la plate-forme.

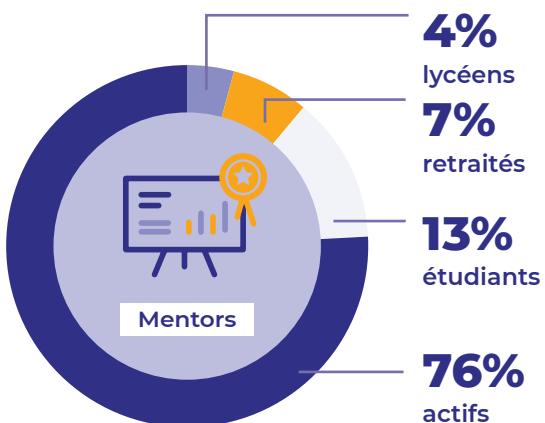
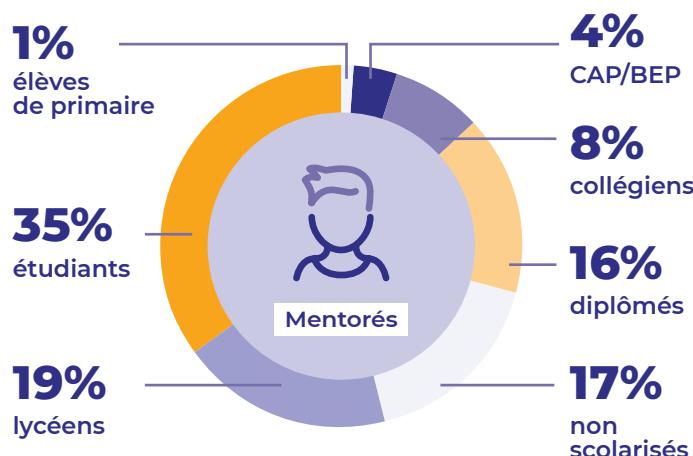
INSCRIPTIONS DEPUIS LA CRÉATION DE LA PLATE-FORME

19 001
jeunes inscrits
sur la plate-forme



11 372
mentors inscrits
sur la plate-forme

RÉPARTITION DES JEUNES ET DES MENTORS



ENQUÊTE DE SATISFACTION MENÉE AUPRÈS DES JEUNES

Au cours de l'été 2023, une enquête qualitative a été effectuée auprès des jeunes utilisateurs de la plate-forme 1jeune1mentor.fr. L'évaluation a été réalisée par un tiers évaluateur indépendant, Impact Collectif.

Cette enquête qualitative a été effectuée auprès de 35 utilisateurs : jeunes et prescripteurs confondus. Chaque répondant s'est vu interroger au travers d'un entretien d'une vingtaine de minutes qui a permis de revenir sur son expérience globale, de l'inscription sur la plate-forme 1jeune1mentor.fr jusqu'au début de la relation de mentorat.

L'étude s'est basée sur quatre axes :

- ➔ la connaissance du mentorat
- ➔ l'expérience utilisateur sur la plate-forme
- ➔ la satisfaction globale de l'expérience
- ➔ l'effet sur l'engagement

LA PLATE-FORME 1JEUNE1MENTOR.FR POSSÈDE DE NOMBREUX ATOUTS :

- ➔ Elle permet de faire connaître le mentorat, d'en expliquer le fonctionnement et de faire découvrir les associations qui en proposent.
- ➔ Elle agit comme un **facilitateur et un accélérateur de l'entrée dans le mentorat** pour les jeunes et leurs parents.
- ➔ Elle possède **un bon niveau de satisfaction et de recommandation**.
- ➔ Elle a un **impact fort sur l'engagement des jeunes dans le mentorat**.
- ➔ Les plus grandes forces du parcours sont la rapidité et la simplicité de l'inscription, ainsi que les informations concises et claires.

DES POINTS D'AMÉLIORATION SONT SOULEVÉS PAR LES PERSONNES INTERROGÉES :

- ➔ La **durée de la mise en relation** avec les associations du Collectif Mentorat à l'issue du formulaire d'inscription est l'**axe d'amélioration principal** (notamment quand celle-ci approche ou dépasse un mois).
- ➔ Le manque de visibilité sur la **suite du parcours** d'inscription, et notamment sur la bonne prise en compte de l'inscription, vient en deuxième.
- ➔ Le manque de clarté sur l'**accessibilité à tous** et sur la gratuité de la démarche sont remontés en signal faible.

LES ACTIONS MISES EN PLACE À LA SUITE DE L'ENQUÊTE :

- ➔ Des **fonctionnalités d'optimisation** du processus de prise en charge et de traitement des demandes ont été mises en place comme l'envoi aux associations d'un bilan annuel de la plate-forme et de préconisations d'usages. **D'autres d'actions d'amélioration de la qualité du parcours** sont prévues sur le premier trimestre 2024.
- ➔ Une refonte globale de la plate-forme a permis d'avoir des informations plus claires et des redirections vers les pages de contenus pertinents tout au long du parcours. Un parcours d'e-mails a également été créé pour donner de la visibilité aux personnes inscrites sur l'état d'avancement de leur demande.
- ➔ Les contenus ont été mis à jour afin d'indiquer clairement l'accessibilité et la gratuité du dispositif.

TÉMOIGNAGES



Sans cette inscription, je n'aurais pas eu connaissance de l'association, je serais passée à côté d'une bonne opportunité. Ça facilite la vie.

Une jeune mentorée, 24 ans



Sans ce site, je pense que ça aurait été plus difficile, c'était vraiment hyper rapide, bien référencé, je n'ai pas eu à me poser trop de questions.

Un jeune mentoré, 17 ans



03

L'ENGAGEMENT DES PARTENAIRES PRIVÉS



Ericka Cogne,
Trésorière du Collectif Mentorat
et Directrice Générale
de Télémaque

Le Collectif Mentorat s'est positionné dès 2021 comme l'interlocuteur des groupements, branches, fédérations professionnelles et clubs d'entreprises qui peuvent jouer un rôle important pour susciter l'engagement de leurs entreprises adhérentes.

En tant que têtes de réseaux de nombreux métiers, les fédérations, groupements et clubs doivent jouer ce rôle catalyseur pour démultiplier l'information et favoriser l'engagement d'un maximum d'entreprises quelles que soient leur taille et leurs implantations géographiques.

Outre le fait d'être un véritable levier d'inclusion sociale, le mentorat est aussi un outil RSE et RH concret qui permet aux collaborateurs de s'engager pour une économie plus inclusive, de développer des *soft skills*; il permet aux entreprises d'aller à la rencontre de jeunes talents partout sur le territoire.

Il est aujourd'hui indispensable d'intégrer la mise en place du mentorat dans les feuilles de route RSE de toutes les entreprises de France.

Avec le soutien d'un Comité Stratégique des Entreprises composé de cinq grandes entreprises que sont BNP Paribas, Schneider Electric, Accenture, SNCF et Sanofi France, le Collectif Mentorat décrypte, conçoit et met en œuvre des actions visant à développer l'engagement des salariés dans les entreprises.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE DES ENTREPRISES



BNP PARIBAS



sanofi

Schneider
Electric

MOBILISER LES GROUPEMENTS D'ENTREPRISES, BRANCHES PROFESSIONNELLES ET CLUBS D'ENTREPRISES

Le Collectif Mentorat a déjà conclu en 2022 plusieurs partenariats avec notamment la Coopération Agricole et l'Association Nationale des Industries Alimentaires (ANIA). En 2023, c'est avec Les Entreprises s'engagent, le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive (CEEI) et les Entreprises du Médicament (LEEM) que le Collectif Mentorat a signé des accords et mis en place des actions communes.

Les entreprises s'engagent



Lors de l'ouverture du mois du mentorat en janvier 2023, le Collectif Mentorat s'est engagé au côté du groupement d'intérêt public Les entreprises s'engagent pour construire et déployer un plaidoyer commun avec objectif de proposer à un maximum de jeunes, partout sur le territoire, la possibilité d'être mis en relation avec un mentor d'entreprise.

Le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive



L'année 2023, marquée par la Grande Cause Nationale a aussi été l'occasion de renforcer les liens entre le Collectif Mentorat et le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive (CEEI). Tout au long de l'année, le Collectif Mentorat a déployé de nombreuses actions auprès de ses membres pour faire connaître le mentorat et faciliter leur engagement dans cette voie. Mécène de la Grande Cause Nationale 2023, le CEEI a permis au Collectif Mentorat de mener une campagne de communication nationale grand public, entre octobre et décembre (voir page 6).

Les entreprises du médicament



Le Collectif Mentorat a signé une convention de partenariat en janvier 2023 avec les Entreprises du Médicament (LEEM). Plusieurs webinaires ont été organisés tout au long de l'année pour aller à la rencontre des entreprises adhérentes. Le mentorat a trouvé un écho extrêmement favorable auprès des différentes entreprises du LEEM, et ce quelle que soit la taille ou la zone géographique des entreprises adhérentes.



En novembre 2023, des jeunes des associations Article 1 et Capital Filles ont eu la chance de participer à un jobcoaching avec les dirigeants d'entreprises du CEEI.



LES PARTENAIRES PRIVÉS

Le Collectif Mentorat propose un accompagnement aux partenaires privés qui souhaitent mettre en place une politique de mentorat.

L'association met à leur disposition des outils spécifiques, créés avec l'appui d'Accenture, disponibles sur une page dédiée à l'engagement des entreprises sur la plate-forme 1jeunelmentor.fr. Cette page comprend un Guide de l'engagement dans le mentorat qui, à travers un parcours type, décrit les étapes clés par lesquelles passer pour comprendre, structurer, déployer et faire vivre son engagement.

Lorsqu'une entreprise souhaite en savoir davantage sur la mise en place d'actions de mentorat, le Collectif Mentorat lui propose des informations et conseils au cours d'un entretien individuel. Elle peut, depuis le mois de juin, s'inscrire à un webinaire d'une heure, via le formulaire entreprise disponible sur le site 1jeunelmentor.fr, organisé chaque semaine par le Collectif Mentorat. Plus d'une dizaine de webinaires ont été organisés au second semestre 2023.

Le Collectif Mentorat a vocation également à faciliter la conclusion de partenariats entre les entreprises et ses organisations membres. En amont d'une mise en relation avec une ou plusieurs associations, le Collectif Mentorat définit avec les partenaires privés les offres d'accompagnement existantes, qui se présentent sous deux formes, reflet de la diversité et de la complémentarité des propositions des associations membres :

- ➔ le partenariat sans contrepartie financière de la part de l'entreprise, qui est alors essentiellement un relai de mobilisation pour un engagement individuel de la part de ses collaborateurs; ce type de partenariat permet de générer de forts volumes de mentors engagés.
- ➔ le partenariat financier qui implique certaines contreparties proposées par l'association à l'entreprise partenaire (reporting, communication, animation de la communauté de mentors, etc). Ce type de partenariat peut prendre des formes variées comme une cotisation ou une subvention versée à l'association.

Dès que les besoins de l'entreprise sont clairs et définis, le Collectif Mentorat la met en relation avec une ou plusieurs associations. Les deux parties peuvent alors concrétiser leur projet de mentorat. En 2023, l'entreprise CRIT - membre du Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive - a mis en place des actions de mentorat avec l'association NQT et accompagne une vingtaine de jeunes en Ile-de-France.



Je suis convaincue que le mentorat est vertueux aussi bien pour le mentoré que pour le mentor. C'est pour cela que je suis ravie qu'un grand nombre de collaborateurs de CRIT s'inscrivent dans cette démarche. Grâce à cela, beaucoup de jeunes en quête de sens, d'appuis ou de réseaux bénéficient de nos meilleurs conseils et de notre expertise en matière d'emploi. Faire connaître les codes, les attentes du marché du travail, les différentes opportunités qu'il offre, tout cela concourt à rétablir une meilleure égalité des chances pour toutes et pour tous. En tant que membre actif, CRIT s'inscrit pleinement dans la dynamique portée sur ce sujet par le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive. Les entreprises qui le composent se sont fixé l'objectif commun d'avoir 20 000 mentors parmi leurs collaborateurs d'ici 2025.

*Nathalie Jaoui,
Présidente Directrice Générale du GROUPE CRIT et CEO sponsor
du Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive de la Seine-Saint-Denis*



LES ÉVÈNEMENTS

Tout au long de l'année 2023, le Collectif Mentorat a participé à des événements au sein des entreprises et groupements d'entreprises. L'objectif principal est toujours d'aller à la rencontre des dirigeants, des responsables des ressources humaines et des responsables RSE mais aussi des collaborateurs, pour vulgariser la notion de mentorat et faciliter la mise en place d'actions.

Rencontre des Entrepreneurs de France

Les 28 et 29 août, le Collectif Mentorat a été partenaire de la Rencontre des Entrepreneurs de France (REF) organisée par le Mouvement des Entreprises de France. En collaboration avec notre partenaire, Les Entreprises s'Engagent, nous avons, tout au long de ces deux journées de rencontres, eu l'occasion d'échanger avec de nombreux dirigeants d'entreprises mais aussi avec des entrepreneurs qui souhaitent s'inspirer et s'engager.

Le développement de soft-skills par les mentors salariés, le renforcement des liens avec les jeunes de lycées professionnels et le développement de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) étaient au cœur de nos discussions.



• 28 août 2023, à Paris •



Le mentorat permet aux jeunes d'aller sur un chemin leur permettant un meilleur épanouissement.

*Isabelle Giordano,
Directrice générale
de la fondation BNP Paribas*



A la rencontre du Groupe SNCF

Le 26 septembre, la Fondation SNCF a organisé une présentation devant plus de 550 salariés du groupe intéressés par les actions de mentorat. Véritablement intégrées au parcours RH des collaborateurs, les actions de mentorat au sein du groupe SNCF s'inscrivent dans une logique de valorisation des équipes, qui met en lumière les compétences développées par les salariés lorsqu'ils accompagnent un jeune mentoré.



Journée d'information chez Air France

Le 15 novembre, au siège d'Air France, le Collectif Mentorat a eu le plaisir d'intervenir devant une trentaine de collaborateurs présents. Article 1, arpejeh, NQT et Tremplin Handicap, membres du Collectif Mentorat, ont ensuite présenté leurs actions de mentorat, illustrant la diversité des types d'accompagnement possibles.



Présentation du mentorat dans le bassin arrageois

Le 4 juillet, le Collectif Mentorat s'est rendu à Arras où étaient présentes près d'une trentaine d'entreprises de la région, mobilisées grâce au soutien du club local de la communauté Les entreprises s'engagent et de la Fondation FACE.



04

UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE: LE MOIS DU MENTORAT

Fort d'un écosystème de plus en plus riche et varié, le Collectif Mentorat a proposé en janvier une programmation complète pour mettre à l'honneur l'ensemble des individus et des organisations qui font vivre le mentorat à travers la France.

UNE CÉRÉMONIE DE LANCEMENT À SCIENCES PO PARIS

Le 10 janvier, près de 600 acteurs de l'écosystème du mentorat étaient présents à Sciences Po pour la cérémonie de lancement du Mois du Mentorat. En présence de Sarah El Hairy, Secrétaire d'État chargée de la Jeunesse et du Service national universel, et Thibaut Guilluy, Haut-commissaire à l'Emploi et à l'Engagement des entreprises, les participants ont célébré une année 2022 riche pour le mentorat et partagé leurs ambitions communes pour son développement.

Animée par Isabelle Giordano, déléguée générale de la Fondation BNP Paribas, cette soirée a permis de donner à voir la diversité des acteurs du mentorat. La soirée a été ouverte par les témoignages inspirants de Mohammad et de son mentor Laurent, qui vivent leur relation de mentorat avec l'association DUO for a JOB et qui ont croisé leurs regards sur cette expérience. Cette cérémonie a été l'occasion de remettre la première Victoire du Mentorat. Cette récompense valorise une initiative, une personnalité ou une organisation ayant eu un fort impact sur le mentorat dans l'année passée.

Pour cette première fois, cette récompense a été décernée de manière collective aux dix associations de la première promotion de la Fabrique du Mentorat, qui, avec la création récente de leurs programmes et leur engagement dans le secteur, viennent enrichir le paysage du mentorat en France.

Par la suite, une table ronde sur le thème « Mentorat : révélateur de compétences pour plus de citoyenneté et moins d'inégalités » a été proposée, en présence de Michel Barabel, professeur affilié à Sciences Po Executive Education et expert des compétences transversales, Claire Thoury, présidente du Mouvement associatif, et Benjamin Blavier, co-président d'Article 1.

Enfin, l'implication des entreprises dans le développement du mentorat a été valorisée, avec la signature de deux conventions, avec le GIP Les entreprises s'engagent d'une part, et le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive d'autre part (voir page 19).



UN ÉVÉNEMENT FÉDÉRATEUR: LE MENTOR DAY

Chaque année, les citoyens qui deviennent mentors sont de plus en plus nombreux, qu'il s'agisse d'un engagement personnel ou avec le soutien de leur entreprise. Pour leur rendre hommage et encourager d'autres personnes à devenir mentors, le Collectif Mentorat a organisé une journée qui leur est dédiée, le **Mentor Day**, le 26 janvier.

Grâce à la mise à disposition d'un kit de communication, relayé par les associations du Collectif Mentorat, les mentors de la France entière ont partagé leurs expériences de mentorat sur les réseaux sociaux et l'enrichissement qu'elles leur procurent. Ce fut également l'occasion pour les entreprises de remercier leurs collaborateurs engagés et de mobiliser de nouveaux salariés à devenir mentors.

Symbole de cet engagement, le Collectif Mentorat et le Collectif d'Entreprises pour une Économie plus Inclusive ont organisé un événement avec 13 entreprises. Une cinquantaine de leurs collaborateurs ont rencontré 25 jeunes issus des Ecoles de la Deuxième Chance, et les ont accompagnés à travers des sessions de coaching professionnel et des simulations d'entretiens d'embauche.



LES ASSISES DU MENTORAT

Pour la troisième année consécutive, les acteurs professionnels du mentorat se sont réunis à l'occasion des Assises du Mentorat, le 23 janvier.

En présence de Carole Grandjean, ministre déléguée chargée de l'Enseignement et la Formation professionnels, Mathieu Maucort, délégué interministériel à la Jeunesse, et Thibaut de Saint-Pol, directeur de la Jeunesse, l'Education Populaire et la Vie Associative, les participants ont échangé sur leurs pratiques professionnelles et construit ensemble l'avenir du mentorat.

Des duplex ont eu lieu avec les acteurs qui font vivre le mentorat dans les territoires, les représentants associatifs du Collectif Mentorat dans le Nord d'une part, et Eric Périsson, commissaire à la Prévention et la Lutte contre la Pauvreté en Occitanie, d'autre part. Le programme de la journée fut complété par dix ateliers créés par et pour les membres du Collectif Mentorat, afin d'approfondir les échanges sur des sujets essentiels pour les acteurs de terrain.



« Nous avons organisé, avec Catherine Thibaux d'EMCC France et Marine Laborde de Proxité, un atelier d'échanges de bonnes pratiques pour favoriser l'engagement des jeunes dans les parcours de mentorat. 50 minutes plus tard, la trentaine de participants a fait émerger plus de 100 idées pour améliorer tous nos programmes. Ce partage d'expérience permis par le Collectif Mentorat tout au long de l'année nous est très utile pour challenger notre approche du mentorat et la qualité de nos programmes. »

Marianne Figarol,
Fondatrice de Powa

66 ... 23 janvier, à Paris ...



« Chacune et chacun des jeunes en France a le droit d'avoir cette main tendue, ce partage d'expérience, cette bienveillance qui font que nous avançons collectivement ensemble. »

Carole Grandjean,
Ministre déléguée chargée de l'Enseignement
et la Formation professionnels



DES ATELIERS THÉMATIQUES POUR FAVORISER LES ÉCHANGES

- Confiance et motivation, ingrédients clés pour des binômes engagés
- Pourquoi, comment et jusqu'où impliquer les parents dans le mentorat ?
- Agir auprès des jeunes les plus éloignés: la question des NEET
- Accompagner l'envie d'impact et d'entrepreneuriat social des jeunes avec le mentorat
- Comment convaincre une entreprise de financer son dispositif de mentorat ?
- Accompagner la réussite des jeunes en voie professionnelle
- Y a-t-il un âge pour être mentor ?
- Quel accompagnement pour être mentor ?
- Consolider sa communauté d'engagés avec les alumni, ces extraordinaires à ne pas oublier
- Essaimage, quel modèle de développement et d'intégration dans les territoires ?
- Premiers pas vers la reconnaissance d'un métier pour les professionnels du mentorat

VISITE MINISTÉRIELLE AU CŒUR D'UNE ANTENNE

Le 12 janvier, Sarah El Haïry, s'est rendue au sein de la Maison Proxité de Nanterre. Elle est d'abord allée à la rencontre d'entreprises pour saluer leur engagement en faveur de la réduction des inégalités. Avec Jocelyne Vassoille, directrice des ressources humaines de Vinci, Jean-Yves Cojean, délégué de la Fondation Vinci et Constance de Brémont d'Ars, responsable de l'équipe Compétences Solidaires AXA Atout Cœur, la ministre a pu échanger sur l'impact du mentorat sur les entreprises et leurs collaborateurs, ainsi que sur les innovations permises par les partenariats associations-entreprises, comme la Maison Proxité.

Des représentants de l'Afev ont également présenté à la ministre la démarche de reconnaissance de l'engagement à travers le mentorat, initiée par l'Université Paris Nanterre, une étape essentielle à la démocratisation du mentorat et à l'émergence d'un droit au mentorat. Dans un deuxième temps, Sarah El Haïry a rencontré des jeunes collégiens et mentors des associations Proxité, Télémaque et Afev. Charlotte et Fatine, Thomas et Mehdi, Moussa et Georges, Anne et Lina, Thelma et Jana ainsi que Patricia et Lyna ont témoigné de leur relation de mentorat et de ce qu'elle leur apporte au quotidien.



05

LE COLLECTIF MENTORAT ET SES MEMBRES

Le Collectif Mentorat n'a de sens que par sa dimension collective, en regroupant des acteurs du mentorat aux profils très variés, avec des exigences communes mais des méthodologies et des publics différents. Faire vivre ce collectif à travers des rendez-vous réguliers au service des membres est essentiel pour entretenir la vitalité et le développement du Collectif Mentorat.

TROIS NOUVEAUX MEMBRES AU SEIN DU COLLECTIF

Le Collectif Mentorat a eu le plaisir d'accueillir trois nouvelles organisations parmi ses membres, portant ainsi leur nombre total à 74.



100 Chances 100 Emplois accompagne des jeunes de 18 à 30 ans en difficulté d'insertion professionnelle. À travers l'implication d'acteurs locaux et d'un réseau d'entreprises partenaires, près de 1 400 jeunes ont été accompagnés vers un emploi durable en 2023 sur tout le territoire national.



AgirABCD est une association de mentors retraités présente dans toute la France qui accompagne des jeunes de 15 à 25 ans autour de leur insertion sociale et professionnelle. Elle est co-pilote du projet ORA (Objectif Réussir pour l'Apprentissage) avec ECTI, EGEE et OTECI, trois associations membres du Collectif Mentorat.



GIP FCIP de Lille est un groupement d'intérêt public chargé de la coordination et de la gestion de projets de formation, d'ingénierie-conseil et d'évaluation de dispositifs de formation et d'insertion professionnelle sur le territoire de l'Académie de Lille. Le GIP développe son programme de mentorat en lien étroit avec les acteurs de terrain et en suivant trois axes: soutien à l'orientation, soutien à la formation et soutien à l'insertion professionnelle.

LES RÉUNIONS PLÉNIÈRES: DES TEMPS DE CONSTRUCTION ET DE PARTAGE

Dans la continuité de l'année 2022, le Collectif Mentorat a organisé quatre réunions plénières, des temps d'information et de co-construction entre organisations membres sur différents sujets tels que la Grande Cause Nationale, le Mois du Mentorat et les orientations du Collectif pour 2024. Ces moments d'échanges ont également permis de partager l'actualité et les perspectives du Collectif: le plaidoyer, les projets structurants, le déploiement du plan *7 jeune, 1 mentor* ou encore la démarche qualité



INTÉGRER LES MEMBRES ET LES CONNECTER AUX MISSIONS DU COLLECTIF MENTORAT

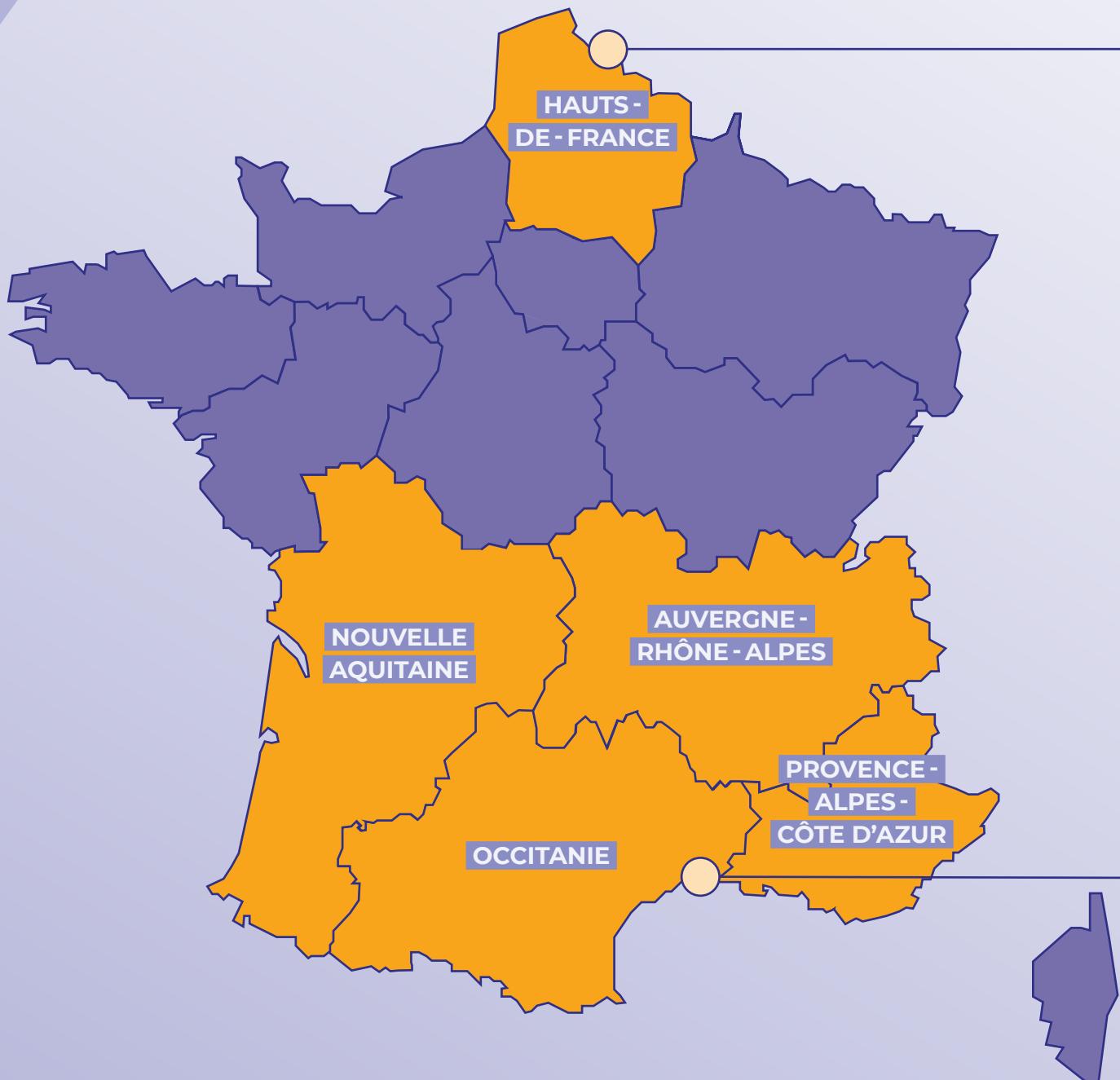
Pour **faciliter l'intégration des nouveaux membres**, le Collectif Mentorat a développé un **kit adhérent**, comprenant les éléments clés sur son fonctionnement et les actions menées auprès de ses membres.

En 2023, les ressources, notamment celles développées par le Collectif Mentorat, ont été réunies au sein d'**un espace partagé dédié aux membres, accessible depuis le site *lementorat.fr***, dans lequel ils y trouvent: les outils de communication, les guides d'engagement des partenaires, les ressources pédagogiques, l'agenda des temps forts du Collectif Mentorat et les dernières actualités, les épisodes de la série de podcasts «Culture Digitale» développée par Devoteam.

Cet espace continue à être régulièrement enrichi de nouvelles ressources telles que, par exemple, la création d'un annuaire d'intervenants externes. Le Collectif Mentorat souhaite mutualiser les contacts de formateurs et intervenants de ses membres pour faciliter l'organisation de formations à destination des équipes opérationnelles, mentors et mentorés. Chaque membre pourra alors s'appuyer sur cette ressource pour enrichir son offre de formation.

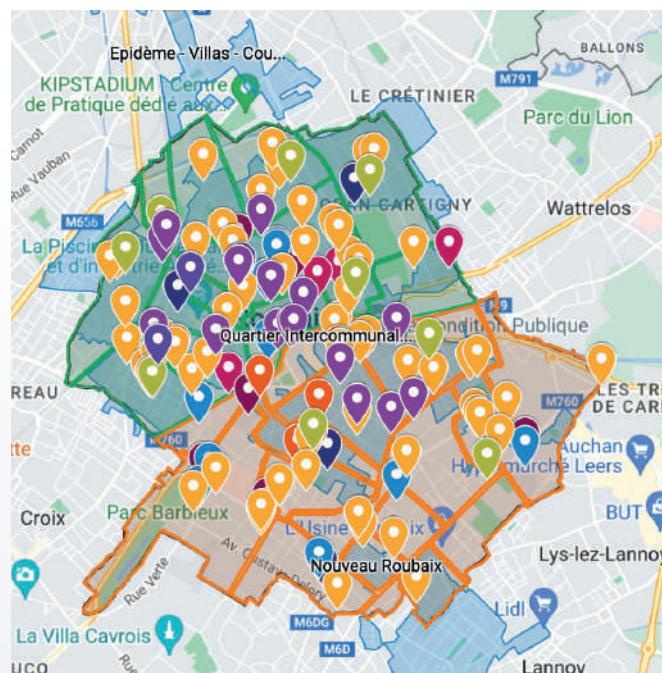
DÉVELOPPER LES SYNERGIES TERRITORIALES POUR FACILITER LE DÉPLOIEMENT LOCAL DU MENTORAT

Le Collectif Mentorat a également vocation à accompagner ses membres à l'échelle régionale en favorisant l'émergence d'actions communes pour une meilleure complémentarité et visibilité auprès d'acteurs locaux. Ces dynamiques s'inscrivent dans la démarche de structuration des écosystèmes locaux du mentorat (acteurs publics, entreprises, structures prescriptrices). À partir de novembre, les associations présentes en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte d'Azur se sont réunies pour échanger sur leurs enjeux et les projets communs qu'elles peuvent imaginer, emboîtant ainsi le pas aux Hauts-de-France, à l'Occitanie et à la Nouvelle-Aquitaine.



À ROUBAIX, UN CONSORTIUM D'ASSOCIATIONS POUR COORDONNER LES ACTIONS DE MENTORAT

Le Collectif Mentorat et dix de ses associations membres implantées à Roubaix ont répondu en consortium à un projet de la Cité Éducative visant à coordonner les actions de mentorat sur son territoire. Cette initiative commune avait pour vocation de faire connaître davantage le mentorat auprès des acteurs éducatifs présents à Roubaix et d'assurer une continuité de parcours des jeunes de 6 à 25 ans. Plusieurs livrables ont été produits, notamment une cartographie des acteurs de la Cité Éducative de Roubaix ainsi que différents documents de présentation du mentorat et des associations, diffusés auprès de ces mêmes acteurs.



À MONTPELLIER, LE MENTORAT AU SERVICE DES TERRITOIRES

Le 13 mars, les associations du Collectif Mentorat présentes sur le territoire de Montpellier ont organisé l'événement "Le mentorat au service des territoires".

Autour de Nicolas Viennot, directeur du Collectif Mentorat, Eric Périsson, commissaire à la Prévention et la Lutte contre la Pauvreté en région Occitanie, Guillaume De Almeida Chaves, conseiller régional d'Occitanie, Julie Perez, directrice d'agences BNP Paribas, Régis Bégorre, délégué de Région Académique pour l'Information et l'Orientation en Occitanie, et Jérémie Crépin, représentant de la mairie de Montpellier, les participants ont échangé sur l'impact du mentorat et les leviers pour en favoriser la diffusion, notamment sur le territoire de l'Académie de Montpellier.

Les participants ont également pu profiter d'ateliers pour croiser les regards autour de cinq thématiques: l'orientation, l'engagement citoyen, l'accompagnement à la parentalité, le mentorat en zones rurales et l'engagement des salariés



06

UNE DÉMARCHE QUALITÉ AU SERVICE DE L'IMPACT

Depuis ses débuts, le Collectif Mentorat conçoit et met en œuvre un programme d'accompagnement pour favoriser les échanges de pratiques et outiller ses membres. Il a aussi déployé un programme d'incubation des organisations souhaitant mettre en place un programme de mentorat. En facilitant les échanges entre ses membres, le Collectif Mentorat catalyse la diversité des actions et facilite la diffusion de bonnes pratiques. En 2023, le Collectif Mentorat a souhaité davantage focaliser son accompagnement autour de la qualité en travaillant sur des ressources qui soient au service d'une démarche d'amélioration continue pour ses membres, tel que le développement du Label Mentorat.

LA FABRIQUE DU MENTORAT, UN PROGRAMME STRUCTURANT POUR LES MEMBRES DU COLLECTIF MENTORAT

Lancée en novembre 2021, la Fabrique du Mentorat, premier incubateur de programmes de mentorat, a pour objectif d'accompagner le démarrage et le développement de ces programmes. Une dizaine de membres sont sélectionnés chaque année.

Durant une année scolaire, d'octobre 2022 à juillet 2023, différents temps forts ont été organisés pour favoriser l'inter-connaissance des organisations incubées et les échanges de pratiques, formaliser les processus rythmant un programme de mentorat, co-construire des plans d'action permettant de tendre vers un mentorat de qualité, autour de trois modules complémentaires:

→ **l'accompagnement individuel**, qui permet de co-construire un plan d'actions à partir d'un diagnostic des processus du programme de mentorat de l'association, des documents et ressources internes, et de venir en appui régulièrement sur les différentes préconisations proposées tout au long de l'année

→ **l'accompagnement collectif**, constitué d'ateliers périodiques sur différentes thématiques pour structurer les étapes d'un programme de mentorat, dont le contenu est recensé dans un Livret de la Fabrique remis à chaque participant à la fin de la promotion auquel il pourra se référer pour la suite du déploiement de son programme:

- Maîtriser son pitch pour mieux convaincre
- Identification des mentorés, des bénévoles, partenaires et territoires
- Parcours du bénévole
- Suivi du binôme, relations positives, construire l'évaluation pour mesurer son action
- Clôturer les binômes et renouvellement
- Anticiper pour mieux réussir sa rentrée

→ **les rencontres avec d'autres membres du Collectif Mentorat ou des partenaires**, qui sont des temps d'échanges, de partage d'expériences ou de pratiques pour approfondir des sujets spécifiques et/ou techniques tels que la mesure d'impact, l'accompagnement à la digitalisation du suivi des binômes, le recrutement des bénévoles, la diversification des sources de financement, et les accompagnements dédiés par des partenaires comme Devoteam qui a consacré ses deux derniers Lab #TechforPeople France à six incubés de la Fabrique.

Les membres incubés se retrouvent pour des moments conviviaux lors des cérémonies de clôture et de passation entre les deux promotions. Fortes de cette dynamique, en juillet 2023, les associations de la deuxième promotion ont organisé un événement commun pour leurs binômes, "La grande rencontre du mentorat", pour fêter la fin de l'année, valoriser les réussites et faire se rencontrer les mentors et mentorés. Cet évènement a réuni plus de 90 participants.



« Ces neuf mois d'accompagnement par la Fabrique ont été d'une grande richesse. Le diagnostic individuel et les préconisations qui en ont découlé nous ont permis de prioriser nos objectifs judicieusement, dès le début de l'année. Plus généralement, les temps collectifs et ateliers proposés nous ont apporté le recul, les bonnes pratiques et les connaissances nécessaires pour faire évoluer notre programme efficacement. À tous les niveaux, l'accompagnement de la Fabrique s'est révélé un précieux atout pour structurer notre programme de mentorat! »

*Marie Massoud,
Responsable du programme mentorat
l'Institut de l'Engagement*



LA PROMOTION 2022-2023

ÉTAIT COMPOSÉE

DE 10 ORGANISATIONS



Les organisations membres, moteurs et acteurs dans la construction de la démarche qualité

Depuis 2022, une quinzaine de membres du Collectif Mentorat se mobilise au sein du groupe de travail « pédagogie » pour déployer au côté du Collectif Mentorat de nouvelles ressources qui puissent servir la qualité méthodologique des programmes de mentorat. Ces fiches ressources ou pédagogiques permettent de construire un référentiel commun du mentorat à partir des expertises opérationnelles et pédagogiques des adhérents.

Tous les deux mois, ce groupe de travail « pédagogie » se réunit pour échanger sur les besoins et les pratiques, permettant ainsi de nourrir les axes d'accompagnement que le Collectif Mentorat propose à ses membres.

Faciliter les échanges entre pairs, nourrir les pratiques des équipes

En 2023, le Collectif Mentorat a proposé une programmation d'animation au plus proche des besoins de ses membres : sessions de co-développement sur les process d'un programme de mentorat, webinaires et ateliers sur les grands enjeux identifiés, animés par des intervenants experts du sujet, groupes de travail pour approfondir certaines thématiques.

Les ateliers thématiques, les webinaires animés par les intervenants spécialisés et les sessions de co-développement permettent de créer des synergies entre les membres du Collectif Mentorat, d'impulser une complémentarité des programmes de mentorat et de faire émerger les bonnes pratiques issues de l'expertise des opérateurs du mentorat. Le Collectif Mentorat identifie des axes de travail à développer pour répondre aux problématiques identifiées et construit avec les membres des fiches ressources ou pédagogiques.

Ainsi, en 2023, les membres (492 participants) ont eu l'occasion d'échanger autour de plusieurs thématiques :

ATELIERS ET WEBINAIRES

SUR DES THÉMATIQUES SPÉCIFIQUES

- ➔ **9 février**: Comment développer et valoriser vos soft skills, ces compétences comportementales et transverses devenues indispensables pour vos enjeux de demain, animé par Julienne Nadin, coach en développement de carrières
- ➔ **14 février**: Mieux appréhender les contours de la laïcité pour accompagner son binôme, animé par Cœxister
- ➔ **9 juin**: Les enjeux liés à la santé mentale des jeunes, animé par Nightline
- ➔ **17 octobre**: Introduction à la communication non violente, comment améliorer sa culture du feedback et accompagner au mieux ses binômes, animé par makesense
- ➔ **14 décembre**: Gestion des conflits, animé par Môm'artre

SESSIONS DE CO-DÉVELOPPEMENT ET ÉCHANGES DE PRATIQUES

- ➔ **29 mars**: Recrutement et adéquation du profil des mentorés et mentors aux objectifs du programme-formation initiale
- ➔ **26 avril**: Matching et mise en relation des binômes
- ➔ **31 mai**: Suivi et accompagnement des binômes
- ➔ **15 juin**: Algorithme facilitateur de matching : apports et freins
- ➔ **28 juin**: Clôture des binômes
- ➔ **18 juillet**: Evaluation du programme
- ➔ **4 octobre**: Recrutement et adéquation du profil des mentorés aux objectifs du programme
- ➔ **8 novembre**: Recrutement et adéquation du profil des mentors aux objectifs du programme
- ➔ **6 décembre**: Préparation et formation des mentors et mentorés
- ➔ **12 décembre**: Accompagnement à la parentalité et mentorat

SENSIBILISATION

À LA DÉMARCHE QUALITÉ

- ➔ **9 novembre et 7 décembre**: présentation de la démarche de labellisation
- ➔ **26 novembre et 14 décembre**: présentation de la grille des standards du Label Mentorat



« Les sessions de co-développement m'ont permis de rencontrer les autres membres de l'écosystème mentorat, d'échanger avec eux sur nos problématiques communes et d'en apprendre un peu plus sur les différentes façons de travailler. C'est un temps convivial et indispensable pour tisser du lien entre les membres du Collectif Mentorat. »



*Matthieu Georgeault,
Charge de projet qualité et process DEMA1N.org
et membre d'Article 1*

LE LABEL MENTORAT, ABOUTISSEMENT DE LA DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE

Le Label Mentorat est conçu pour évaluer et améliorer la qualité des programmes de mentorat. Il doit permettre de maximiser l'impact du mentorat sur les personnes mentorées, les mentors et la société dans son ensemble.

Le Label Mentorat est le fruit d'une systématisation rigoureuse des standards de qualité existants, enrichie par l'expérience et le savoir-faire du Collectif Mentorat et de ses membres. Ces standards de qualité ont été définis à partir du travail méthodologique de la Coordinadora de Mentoría Social (Espagne) qui s'est appuyée sur les travaux de recherche menés aux Etats-Unis par MENTOR et par la Mentoring and Befriending Foundation. Les échanges sur le système de qualité de Mentor Canada ont permis d'alimenter la construction de ce référentiel. Ces standards ont été travaillés par neuf des membres du Collectif Mentorat, et ont été testés pour être adaptés au contexte national.

La grille de standards, validée en 2023, se compose de six étapes clés, qui reprennent les étapes classiques d'un programme de mentorat :

- ➔ Etape 1: Recrutement et adéquation du profil des mentorés aux objectifs du programme
- ➔ Etape 2: Recrutement et adéquation du profil des mentors aux objectifs du programme
- ➔ Etape 3: Préparation et formation
- ➔ Etape 4: Matching et mise en relation
- ➔ Etape 5: Suivi et accompagnement
- ➔ Etape 6: Clôture et évaluation

Chaque étape de ce référentiel est élaborée pour consolider la qualité et la performance des dispositifs de mentorat. Chaque étape est conçue pour offrir un cadre solide, garantissant que le programme de mentorat ne soit pas seulement bénéfique à court terme, mais qu'il instaure aussi un héritage durable de croissance et de développement personnel.

Afin de promouvoir une amélioration continue et systématique, ce système de labellisation est divisé en trois niveaux successifs, chacun avec ses propres standards de qualité.

Le Label Mentorat poursuit les objectifs suivants:

#1 Amélioration continue de la qualité

Grâce à l'auto-évaluation, les organisations peuvent identifier des opportunités d'amélioration

#2 Crédit de confiance

Le label a pour ambition d'établir la confiance entre toutes les parties prenantes, qu'il s'agisse des personnes mentorées et de leurs familles, des mentors ainsi que les prescripteurs, entreprises et financeurs.

#3 Promotion des meilleures pratiques

Le label encourage l'adoption de pratiques de mentorat conformes à des standards de qualité élevés, contribuant ainsi à établir une norme d'excellence dans le secteur.

#4 Harmonisation des pratiques

En favorisant un langage et des standards communs parmi les différentes organisations, le label facilite l'échange et le partage des meilleures pratiques et expériences.

#5 Accompagnement des organisations

Le Collectif Mentorat offre un soutien en continu aux organisations tout au long du processus de labellisation.

L'ÉTUDE SUR LE MENTORAT EN FRANCE, UN OUTIL AU SERVICE DE LA QUALITÉ DES PROGRAMMES DE MENTORAT

Objectifs de l'étude

Courant 2022, le Collectif Mentorat a souhaité lancer une étude pour mieux analyser le «paysage» du mentorat à l'échelle nationale, paysage en très forte évolution depuis les débuts du plan *1 jeune, 1 mentor* en 2021. Qui sont les jeunes accompagnés ? Qui sont les mentors ? Quels effets retirent-ils de leur engagement dans le mentorat ? Comment les programmes de mentorat permettent-ils de répondre à l'hétérogénéité des problématiques rencontrées par les jeunes ? Comment peut-on améliorer ces programmes pour répondre encore mieux aux besoins des jeunes ? Les réponses à ces questions et les préconisations qui en découlent doivent permettre d'inscrire les acteurs du mentorat dans une démarche d'amélioration, une démarche qualité.

Méthodologie et périmètre de l'étude

L'étude, financée par Evolem Citoyen, a été menée par l'Agence Phare de l'été 2022 à la fin de l'année 2023, auprès de l'ensemble des organisations membres du Collectif Mentorat. Lors de l'enquête qualitative, l'Agence Phare a mené des entretiens sociologiques avec 15 responsables de structures, 20 mentors, 19 jeunes et 18 partenaires, soit 72 entretiens au total.

L'enquête quantitative a ensuite porté sur les structures et sur les mentors : l'Agence Phare a recueilli et analysé 58 réponses d'organisations membres du Collectif Mentorat et 3 748 réponses de mentors.

Il s'agit à ce jour de la plus vaste étude menée en France sur le mentorat des jeunes. L'évaluation du plan *1 jeune, 1 mentor* par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), dont les premiers résultats sont attendus courant 2024, viendra apporter un éclairage complémentaire à cette analyse.



« Nous avons souhaité, à travers cette étude, prendre un temps de recul et d'analyse du sujet. La recherche nous semble cruciale pour nourrir nos réflexions. L'objectif est de pouvoir renforcer notre impact en tant que financeur et ainsi d'identifier les endroits où nous pouvons avoir un effet levier. Ce travail, nous avons souhaité le faire avec des acteurs de terrain, d'où notre partenariat avec le Collectif Mentorat et les associations qui le composent. »

*Julie Viloing,
Pilote du fonds de dotation Evolem Citoyen*



LES EFFETS DU MENTORAT: PRINCIPAUX RÉSULTATS ET ENSEIGNEMENTS

LES EFFETS DU MENTORAT SUR LES JEUNES

Un gain d'estime de soi

Le simple fait d'être accompagné par un mentor qui s'engage bénévolement constitue aux yeux des mentorés une forme de reconnaissance de leur valeur. L'écoute, le soutien et la confiance investis par les mentors rejoaillissent positivement sur l'estime que les jeunes ont d'eux-mêmes. La confiance en soi qui découle de la relation de mentorat est généralement le fruit de mesures d'accompagnement très concrètes: elle est le résultat d'un travail long et patient d'identification d'objectifs et de mise en œuvre d'étapes pour faire aboutir un projet.

La confiance peut naître d'une validation par les mentors de projets déjà formulés ou nourris en amont de l'accompagnement; elle peut aussi résulter de la disponibilité rassurante d'une personne qui saura leur transmettre les compétences ou connaissances qui leur font défaut.

Un gain de capital social et culturel

Pour la plupart des jeunes, le mentorat constitue un gain immédiat en termes de capital social. Les mentors en sont l'incarnation directe puisqu'ils deviennent une ressource pour les jeunes. Le gain est également indirect lorsque les mentors ouvrent leurs réseaux aux mentorés, pour les aider à trouver un stage, une alternance ou un emploi par exemple. Tous les jeunes, grâce à leurs mentors, acquièrent de nouvelles connaissances et compétences. Selon leur âge, ils apprennent à mieux comprendre les rouages du système scolaire et universitaire ou apprennent à maîtriser les codes du monde du travail.

LES EFFETS DU MENTORAT SUR LES MENTORS

L'effet du mentorat le plus fréquemment mentionné par les mentors est le sentiment d'utilité qui vient de la mobilisation et de la valorisation de leurs compétences et connaissances, surtout dans le cadre du mentorat à visée professionnelle. Le mentorat permet également aux mentors de développer de nouvelles compétences et connaissances sur plusieurs plans:

L'acquisition de connaissances spécifiques au champ du mentorat investi

Pour accompagner les jeunes, les mentors découvrent avec eux certains aspects de leurs projets d'orientation ou professionnel: les différentes filières d'orientation, les démarches de création d'entreprise, les tendances d'un secteur économique...

Des compétences relationnelles transversales

La relation mentorale est aussi l'occasion de s'exercer à l'écoute active et de développer ce que les employeurs identifient comme des soft skills

Des compétences de développement de carrière

Enfin, le mentorat qui vise l'insertion professionnelle oblige les mentors à mettre à jour et à renforcer leurs compétences en matière de présentation de soi, de mise en valeur de leur parcours et de leurs compétences professionnelles.

Le fait de mieux connaître les jeunes est le troisième apport du mentorat le plus cité par les mentors. Le contact intergénérationnel permet aux plus âgés d'identifier les centres d'intérêt des jeunes et certaines des difficultés qu'ils rencontrent.

PERSPECTIVES

L'étude se conclut en formulant trois préconisations, dont le Collectif Mentorat et ses organisations membres devaient se saisir début 2024 pour améliorer leurs pratiques.

- ➔ Travailler sur le rôle et le positionnement du mentor
- ➔ Renforcer la capacité d'agir des jeunes mentorés
- ➔ Équilibrer le champ national du mentorat

07

DEUX SITES WEB POUR S'ADRESSER À L'ENSEMBLE DE L'ÉCOSYSTÈME

Le Collectif Mentorat gère deux sites en ligne distincts: lementorat.fr et jeunelementor.fr

Chacun de ces sites a vu le jour à des moments différents de son histoire pour répondre à des besoins liés à la construction du Collectif Mentorat et des initiatives qui ont suivi.

Bien qu'en principe ces deux sites répondent à des enjeux différents et soient à destination de cibles distinctes, leurs sujets transverses les lient indéniablement.

Ainsi, il a été nécessaire de clarifier le positionnement de chacun des deux sites afin de pouvoir les installer durablement et avoir une cohérence stratégique. Afin de mener cette réflexion, le Collectif Mentorat a été accompagné par Accenture Song, dans le cadre d'un mécénat de compétence.

Cela a permis de préciser les objectifs et la stratégie de contenu à adopter selon le support. En termes de parcours utilisateur, le Collectif Mentorat s'est aussi interrogé sur l'articulation et les ponts entre les deux sites. En effet, il existe aujourd'hui un enjeu autour de la redirection facilitée de ces cibles en fonction de leur nature.



« Les équipes d'Accenture sont ravis d'avoir pu contribuer à la refonte de l'expérience digitale des sites du Collectif Mentorat. Au travers du programme de mécénat de compétences porté par la Fondation Accenture, ce sont au total plus de dix experts (design, expérience utilisateur, marketing digital) qui ont mis en commun leur expérience au profit d'une grande cause afin de réussir ce challenge dans les délais. Ce type de projet illustre l'engagement d'Accenture en faveur des projets à impact ainsi que la nécessité pour les entreprises de créer un contexte favorable permettant aux collaborateurs qui le souhaitent de s'engager sur leur temps de travail en faveur de l'économie sociale et solidaire. »

Alexandre Le Hegarat,
Fondation Accenture



LE SITE LEMENTORAT.FR

COLLECTIF
MENTORAT

Le mentorat ▾ Le Collectif Mentorat ▾ Actualités ▾ S'engager

Nous contacter

LE MENTORAT
**Grande cause
nationale 2023**

La Première ministre a décidé de consacrer la Grande cause nationale 2023 à la "promotion du mentorat comme levier d'émancipation professionnelle de tous les jeunes de France, afin de leur permettre de trouver leur voie et réaliser leurs projets professionnels

En savoir plus

Lancer la vidéo

SON POSITIONNEMENT

Le site lementorat.fr a pour ambition d'être le site de référence pour le mentorat en France, et un outil d'animation de la communauté d'organisations membres du Collectif Mentorat.

Il s'adresse à l'écosystème mentorat, plutôt à une audience avertie et spécialisée qui recherche des informations détaillées sur le sujet. Lementorat.fr est avant tout un site de contenu sur l'actualité du secteur; il vise à partager les événements, actions et études publiées, et à rassembler une communauté d'experts de mentorat.

SES ÉVOLUTIONS

Création d'une identité visuelle

Une charte graphique numérique en cohérence avec la charte globale du Collectif Mentorat a été réalisée afin de permettre une harmonisation entre le web et les supports de communication déjà existants. Ce redesign complet permet de donner une identité forte et d'installer une image de marque plus reconnaissable. Le site lementorat.fr a fait peau neuve et dévoilé sa nouvelle identité en septembre 2023.

Un parcours utilisateur repensé

Afin de proposer une structure logique, intuitive et qui permette une recherche fluide des informations au sein du site, l'arborescence ainsi que l'organisation de l'ensemble des contenus ont été repensées. Ainsi une navigation clarifiée et simplifiée a pu en découler. Un travail de catégorisation des contenus a été effectué pour permettre une architecture de l'information claire et une hiérarchisation des éléments des pages.

Des contenus enrichis

L'ensemble des pages ont été repensées dans leur structure et leur rédaction pour garantir la pertinence des informations, optimiser la performance globale et proposer des contenus plus dynamiques pour être alignés avec la vision globale du Collectif Mentorat. Cette nouvelle version du site lementorat.fr propose désormais un agenda des rendez-vous du mentorat, auxquels il est possible de s'inscrire aux événements à venir.

LA PLATE-FORME 1JEUNE1MENTOR.FR

The screenshot shows the homepage of the 1jeune1mentor.fr website. At the top, there is a navigation bar with links: "Le mentorat c'est quoi ?" (What is mentorship?), "Devenir mentor" (Become a mentor), "Trouver un mentor" (Find a mentor), "Inscrire un jeune" (Register a young person), "Entreprises" (Enterprises), and "Associations" (Associations). The main heading is "Être accompagné par un mentor pour réussir" (Be accompanied by a mentor to succeed) in bold blue and green text. Below it is a subtext: "1jeune, 1 mentor, une initiative pour promouvoir l'égalité des chances grâce à l'accompagnement des jeunes par un mentor." To the right is a circular photo of a bearded man in a blue hoodie talking to a young boy in an orange hoodie. Below the photo are two buttons: "Je trouve un mentor" (I find a mentor) in blue and "Je deviens mentor" (I become a mentor) in green. A large video player in the center shows a woman and a young man in a workshop setting. The video player has a play button in the middle. The background features abstract green and blue shapes.

SON POSITIONNEMENT

Depuis sa production en mai 2021, la plate-forme 1jeune1mentor.fr est conçue comme un site d'engagement. Elle s'adresse au grand public et a pour mission de faciliter la mise en relation de personnes, jeunes ou futurs mentors, avec la structure la plus adaptée à leur situation.

Les contenus publiés ont un rôle de sensibilisation sur la pratique du mentorat et visent à donner des informations claires et concises sur l'engagement dans un programme de mentorat. Le but est d'offrir un parcours simple d'inscription avant d'être mis en lien avec une des associations lauréates du plan 1jeune, 1 mentor.

SES ÉVOLUTIONS

Depuis le mois de mai 2021, la plate-forme 1jeune1mentor.fr est en constante évolution. L'année 2023 a été l'occasion de capitaliser sur les enseignements des deux dernières années et ainsi se concentrer sur les besoins des utilisateurs: les jeunes, les prescripteurs et les futurs mentors.

De plus, la réflexion sur le positionnement de la plate-forme 1jeune1mentor.fr a permis de créer une stratégie de contenus claire et cohérente. Le Collectif Mentorat s'assure également de l'optimisation du parcours utilisateur et de la juste adéquation des fonctionnalités développées avec les besoins et la vision globale de la plate-forme.

Une refonte globale

L'année 2022 a permis d'analyser les performances du site. Des outils spécialisés comme Hotjar ont permis de récolter des données de façon anonyme pour comprendre le comportement et les usages des utilisateurs sur le site. Ces analyses ont permis d'identifier les besoins d'évolution des contenus et de la structure des pages existantes.

L'année 2023 a été un temps fort pour mettre en place cette refonte globale en termes de design, d'arborescence, de contenu et de parcours utilisateur. L'objectif a été de rendre l'engagement le plus simple possible, en offrant des informations plus claires et des redirections vers les pages de contenus pertinents tout au long du parcours.

Afin de donner plus d'impact et de légitimité à la marque 1 jeune, 1 mentor, et profitant de la refonte, son identité visuelle s'est vue confirmée, notamment avec la création d'un logo en cohérence avec l'univers de marque du Collectif Mentorat.

Optimiser le parcours utilisateur

En 2023, le parcours d'e-mails envoyés à la suite de toute inscription déposée sur la plate-forme a été totalement revu, que ce soit en termes de design ou de rédaction. Cette refonte permet de donner une meilleure visibilité à l'utilisateur sur le traitement de sa demande et une meilleure connaissance de l'association auprès de laquelle il s'engage.

Assurer l'évolution des contenus publiés

Le Collectif Mentorat s'assure que les contenus présents sur la plate-forme 1jeune1mentor.fr permettent une bonne compréhension du dispositif et une meilleure connaissance de l'écosystème. La refonte globale a permis de rechigner ce contenu et de faire évoluer l'existant pour fluidifier le parcours utilisateurs.

En 2023, les formulaires d'inscriptions ont évolué avec l'intégration de nouvelles questions et critères. Cela pour permettre un meilleur ciblage des associations pertinentes selon le profil d'inscrits et afin de pouvoir ajouter des nouvelles associations accompagnant des publics spécifiques.

Des pages dédiées à certains publics ont vu le jour:

- ➔ Une page a été réalisée pour développer le mentorat des jeunes de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE). On y trouve du contenu pour les acteurs de l'ASE ainsi que la mise à disposition de ressources (guides, webinaires ...).
- ➔ Une page de contenu pour les fédérations et groupements d'entreprise a été intégrée afin de favoriser l'engagement des partenaires privés et de mettre à leur disposition des ressources

D'autres landing pages ont été créées afin de répondre à des besoins spécifiques comme une page dédiée aux jeunes souhaitant être accompagnés dans leur orientation ou bien être aidés dans la rédaction de leur lettre de motivation.

Normes RGPD

Avec l'accompagnement d'un délégué à la protection des données, le Collectif Mentorat a pu mettre en place une politique de confidentialité accessible sur le site pour une plus grande transparence quant à l'usage des données personnelles des inscrits. Plusieurs actions ont été mises en place pour respecter les normes de Réglementation Générale de la Protection des Données (RGPD):

- ➔ Le Collectif Mentorat ne récolte que les données personnelles strictement nécessaires au traitement des demandes.
- ➔ Un système de semi-anonymisation des données a été mis en place lorsqu'une inscription est déposée et orientée vers une association. Dès lors que l'association a confirmé la prise en charge de la demande, les données personnelles sont alors visibles pour assurer son bon traitement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

DÉBUT 2024



Afev
représenté par
Christophe Paris
Président



Télémaque
représenté par
Ericka Cogne
Trésorière



Proximité
représenté par
Sébastien Lailheugue
Secrétaire



Article 1
représenté par
Benjamin Blavier



NQT
représenté par
Guillaume Marmasse



Socrate
représenté par
Julie Tartarin



Chemins d'avenirs
représenté par
Salomé Berlioux



**Entraide Scolaire
Amicale**
représenté par
Emmanuelle Lartigue

NOS PARTENAIRES



accenture



**COLLECTIF
D'ENTREPRISES**
pour une économie plus inclusive



**SNCF
fondation**



devoteam



**Je Veux
Aider**
PAR LA RÉSERVE CIVIQUE



**LA COOPÉRATION
AGRICOLE**

L'ÉQUIPE



de gauche à droite:

→ **Nicolas Viennot**,
directeur

→ **Matthieu Kusiak**,
directeur adjoint

→ **Alexis Bottollier**,
chargé de partenariats
et animation
de la communauté

→ **Audrey Hassam**,
cheffe de projet numérique

→ **Justine Rousseau**,
responsable administrative
et financière

→ **Camille Subra**,
responsable des relations
entreprises

→ **Camille Bequet**,
responsable qualité
et pédagogie

→ **Solène Mosnier**,
chargée de communication
et d'événementiel

Crédits : Collectif Mentorat, Matthieu Kusiak, Afev, Benjamin Assouline, Victor Velter, Stéphane de Sakutin / AFP, BFM TV, SQOOL TV, L'Ascenseur, La Cordée, TotalEnergies, BNP Paribas, Air France, Groupe SNCF, Accenture, AdobeStock, iStock

Conception graphique: ArtFeelsGood

LES MEMBRES DU COLLECTIF MENTORAT









Association loi 1901 reconnue d'intérêt général

Pour suivre le développement du mentorat en France,
rendez-vous sur le site de référence

→ lementorat.fr

contact@collectifmentorat.fr

Nicolas Viennot

Directeur

nicolas.viennot@collectifmentorat.fr

Matthieu Kusiak

Directeur adjoint

matthieu.kusiak@collectifmentorat.fr

retrouvez-nous
sur les réseaux sociaux

